

Image not found or type unknown



Heures supplémentaires 25%

Par **LOUISO**, le **03/02/2008** à **16:19**

Je suis employé mensualisé 39 h depuis 1996.
Depuis la nouvelle loi relative aux HS 25%,
apparaît sur mon bulletin de salaire 17h33 HS 125% (auparavant 110%)
En décembre j'ai pris une semaine de CP. Sur mon bulletin de salaire apparaît 13h33 à la place des 17h33, ce qui me fait perdre 42 € sur mon salaire net.
Mon employeur affirme que c'est la règle en vigueur depuis cette nouvelle loi.
Est-ce exacte? Peut-on perdre de l'argent en prenant ses CP.